



CSE Orano R La Hague de janvier 2022

A la demande de nos adhérents, le syndicat UNSA Orano a posé au CSE de janvier 2022 les questions suivantes :

Question 1 :

L'activité industrielle de l'établissement de La Hague étant étroitement liée avec celle de MELOX, l'UNSA Orano demande une présentation des activités de maintenance prévues en 2022 sur MELOX

Réponse de la Direction :

Tout ce qui concerne MELOX est présenté au CSE de MELOX, mais pas à celui de La Hague

Notre commentaire : En d'autre terme « circulez il n'y a rien à voir ». C'est dommage parce que l'activité de La Hague est directement liée à celle de MELOX !

Question 2 :

Les points d'incommodité au NPH seront-ils revus en 2022 avec rétroactivité ? Si oui laquelle ?

Réponse de le Direction :

La rétroactivité sur le calcul des points d'incommodité sera statuée ultérieurement
Affaire à suivre...

N'hésitez pas à nous faire parvenir toutes vos questions, nous les poserons au prochain CSE, et vous en obtiendrez une réponse (bonne ou mauvaise) !

**Le partenaire
des salariés de
l'énergie nucléaire.**



Contact site de La Hague

Olivier LAFFITTE

✉ olivier.laffitte@orano.group

☎ 06 85 55 44 16